

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS et RICHAUD.

Excusé : Madame RENON, Messieurs RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 16/02/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

**OBJET : PROGRAMME ANNUEL ONF 2023**

Monsieur le Maire détaille le programme de travaux forestiers proposé par l'ONF pour l'année 2023.

Le montant total de ces travaux s'élève à 108.910€.

Monsieur le Maire précise que la création d'une piste forestière qui permettrait l'exploitation d'une parcelle, dont le coût est de 93890 €, est susceptible d'être subventionnée à 80 %. Cette piste permettrait d'exploiter une parcelle de hêtres, ce qui pourrait être intéressant financièrement. Il propose d'étudier ce projet l'année prochaine.

Pour cette année, vu les travaux importants qui sont projetés, il propose de refuser le programme de travaux annuel ONF 2023.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **refuse le programme de travaux 2023 de l'ONF.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 28 février 2023,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire  
Raymond GROS